



Fixation pension alimentaire

Par **Lateamdip**, le **03/01/2025 à 22:37**

BonsoirMa demande concerne ma séparation avec mon concubin, nous avons un garçon.Nous sommes locataires (nous deux inscrits au bail et assujettis à une clause de solidarité). J'ai décidé de partir du logement commun que je paye dans sa totalité, mon ex me demande en plus une pension alimentaire. Puis je déduire sa part de loyer que j'assure du montant de la pension ? Nous partons sur garde partagée

Par **Lateamdip**, le **03/01/2025 à 22:45**

Je précise que j'ai toujours tout payé et que je ne cherche pas à léser mon enfant mais mon ex, n'a jamais travaillé, s'est tjs reposé sur moi, je veux connaître mes droits afin d'arrêter ce cycle infernal

Par **Marck.ESP**, le **03/01/2025 à 22:56**

Bonsoir et bienvenue

Je vous recommande chaudement de voir un avocat, qui saura présenter et défendre votre dossier au mieux pour vos intérêts.

La présentation au juge est très importante pour que ce dernier prenne en compte votre engagement financier dans la vie commune jusqu'à présent, fixe le montant de la pension alimentaire, d'une éventuelle prestation compensatoire et le mode de garde.